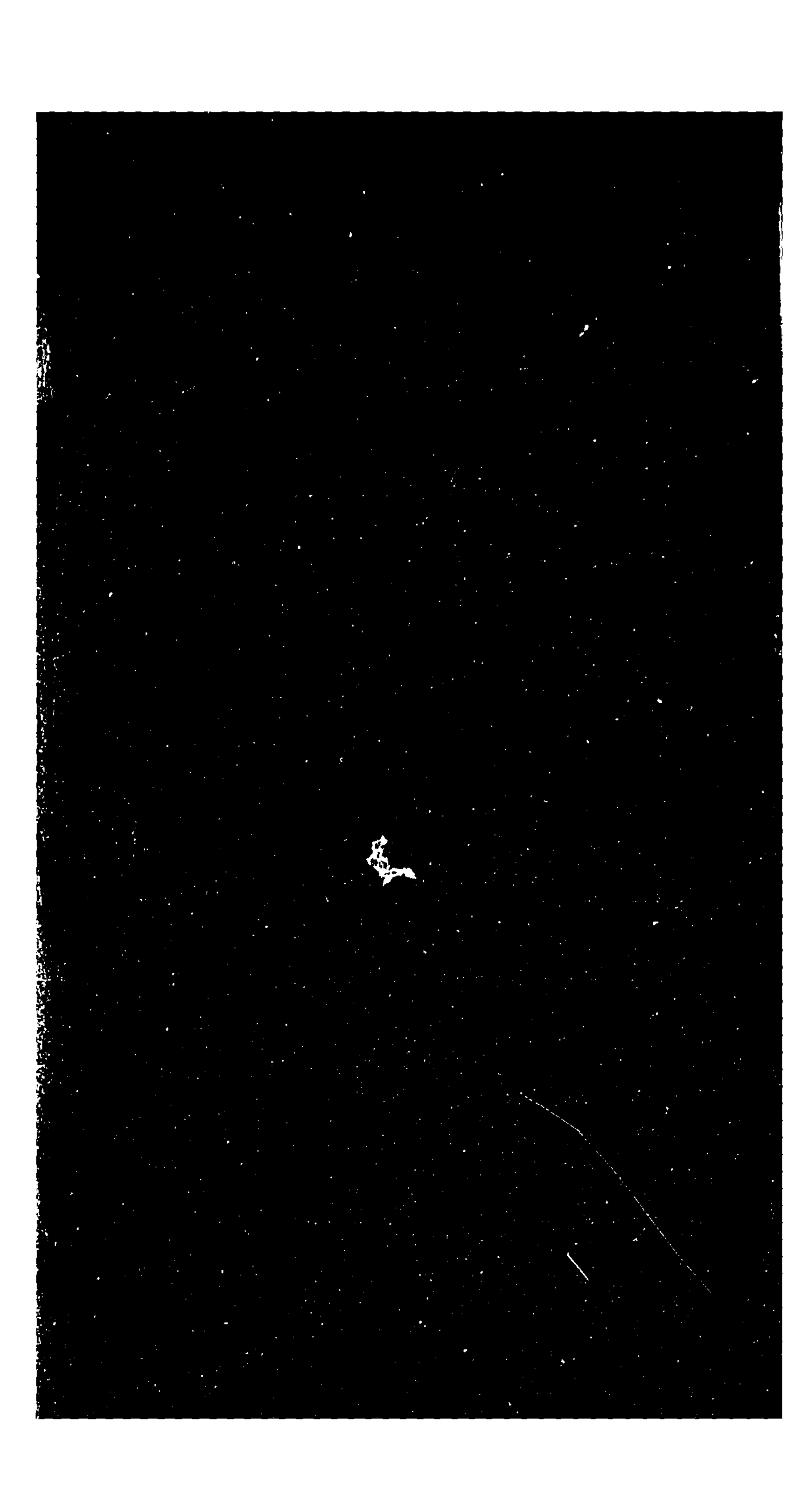


L'APOSTOLAT CHEZ LES RUTHENES AU MANITOBA

Abbé J.-AD. SABOURIN
Missionnaire chez les Ruthènes

L'APOSTOLAT
chez les Ruthènes
AU MANITOBA



Est-il prudent de s'y engager ?



QUEBEC
Imprimerie de L'Action Sociale, Limitée
103, rue Sainte-Anne, 103

1911

LETTRE DE Mgr LANGEVIN

A la date du 31 décembre dernier, l'auteur du présent travail, le présentait à Sa Grandeur Mgr Langevin en ces termes :

Monseigneur,

Un bouquet spirituel pour la fin de l'année ! C'est une thèse pour démontrer que nous ne sommes pas trop imprudents.

Si Votre Grandeur l'approuve, je crois qu'elle ferait du bien à être publiée.

En réponse, il a reçu la lettre suivante :
Archevêché de St-Boniface.

St-Boniface, 28 janv. 1911.

A M. l'Abbé J. Ad. Sabourin,
Ptre, Missionnaire,
du rite ruthène.

Mon cher fils,

Il est important que vous sachiez ce que leurs Grandeurs les Illustrissimes et Révérendissimes Monseigneur André

Azeptycki, Métropolitain du rite ruthène de Léopold ou Lemberg, en Galicie, et Monseigneur Soter Etienne Ortynski, évêque pour les Catholiques du rite ruthène, aux Etats-Unis, m'ont dit et répété, lors du Congrès Eucharistique de Montréal, en septembre 1910.

Comme je leur demandais si je faisais bien d'envoyer trois nouveaux prêtres en Galicie pour passer au rite ruthène, ajoutant que j'en avais grand besoin pour les catholiques du rite latin, et que je leur dirais de demeurer au pays, si je n'avais pas un avis favorable et une pleine approbation des vénérables évêques du rite ruthène, ils m'ont répondu tous deux. " Il faut faire l'impossible pour avoir des prêtres ruthènes de Galicie, et nous vous aiderons ; mais le nombre de ceux qui peuvent venir est restreint, et vous rendrez service à nos compatriotes menacés par le schisme et l'hérésie si, vous leur procurez des prêtres capables de les comprendre et ayant adopté leur rite, bien qu'ils soient exposés à bien des difficultés et à la défiance des

nôtres qui ne comprendront pas tout d'abord ce genre de dévouement ". Croyant avoir bien saisi la pensée des deux vénérables prélats du rite ruthène, j'ai donné des instructions pour le départ de MM. Jean Desmarais et Gagnon pour la Galicie ; mais j'ai écrit le 22 novembre dernier à Sa Grandeur Monseigneur André Azeptycki, le suppliant de m'envoyer trois prêtres séculiers du rite ruthène, et lui promettant de payer les frais de voyage.

Vous savez aussi que pour ce qui concerne la nomination d'un évêque ruthène, j'ai déclaré, à plusieurs reprises, que si le St-Siège faisait cette nomination pour l'Ouest Canadien, je serais heureux de seconder le nouveau prélat dans sa tâche difficile, et disposé à transférer en son nom les terrains d'églises ruthènes déjà passés au nom de la Corporation archiépiscopale de St-Boniface ; la seule réserve que j'ai faite à Rome, auprès de Son Eminence le Cardinal Gotti, c'est que les prêtres latins passés au rite ruthène seront acceptés loyalement par le nouvel évêque ruthène.

Comme il n'y a guère d'espoir d'obtenir d'ici à bon nombre d'années tous les prêtres ruthènes dont nous avons besoin, et comme il n'est pas du tout vraisemblable que, d'ici à cinquante ans et plus, nos Ruthènes s'anglicisent au point de perdre leur langue (s'ils s'anglicisent jamais), comme vous l'avez bien prouvé, ce me semble, dans le travail que vous m'avez envoyé, je crois que nous agissons selon les règles de la prudence en encourageant les jeunes gens de bonne volonté à se dévouer au milieu des Ruthènes, par pur zèle pour le salut de leurs âmes. Quand un malheureux se noie il faut aller à son secours et le tirer de l'eau, sans perdre son temps en de beaux raisonnements. Sauvons nos chers ruthènes à tout prix et ne perdons pas un temps précieux à discourir sur leur avenir.

La question de l'éducation des enfants me jette dans l'épouvante, surtout lorsque je pense qu'à défaut de prêtres pour faire le service religieux, ces chers enfants n'ont pas l'avantage d'assister aux offices de l'église, et d'y

entendre ces chants mélodieux, ces prières sublimes, composées souvent par des Pères de l'Eglise, comme S. Basile le Grand, S. Grégoire de Nazianze, et qui sont une prédication bien éloquente pour l'esprit et le coeur, puisque c'est l'exposé de tout le dogme catholique.

Veuillez croire, mon cher fils, à ma pleine approbation de la grande oeuvre que vous avez entreprise, et à mes voeux les plus ardents de succès complet.

Je vous bénis de grand coeur et vous souhaite bon courage.

(Signé) ADELARD, O. M. I.

Arch. de S. Boniface.

L'APOSTOLAT CHEZ LES RUTHENES

AU MANITOBA.

Est-il prudent de s'y engager?

Pour plusieurs cette question peut paraître superflue. Cependant elle ne l'est pas autant qu'elle le semblerait au premier coup d'oeil. Voici une lettre que nous recevions il y a quelque temps d'un élève de rhéthorique de la Province de Québec :

" Révérend Monsieur,

" Lors du passage de Monsieur
" l'abbé Gagnon ici, j'ai eu le plaisir
" de lui faire visiter la maison et de
" causer un peu avec lui de l'oeuvre à
" laquelle il se dévoue. Depuis, j'ai lu
" deux de vos lettres dans " Le
" Devoir ". Votre appel à la jeunesse
" étudiante m'a touché. Si Dieu le
" veut, j'ai l'intention de me consacrer
" aux missions ruthènes.

" Mais voici l'objection que m'ont
"faite des personnes éclairées à qui
" j'ai demandé conseil : Vous n'êtes
" qu'en rhétorique et ne pouvez être
" ordonné prêtre avant six ans.
" Ajoutez à cela deux années d'étude
" en Autriche, vous ne pourrez rendre
" des services réels avant huit ans.
" A cette époque ou les ruthènes
" auront des prêtres de leur nationa-
" lité, ou ils seront anglicisés.

" Veuillez s'il vous plaît me donner
" des renseignements sur votre oeuvre
" et me dire si je pourrais vous y
" seconder...."

Nous n'avons pas l'honneur de connaître le conseiller de notre généreux jeune homme. Nous aimons à croire cependant qu'il n'a pas été compris ou qu'il n'a pas pris au sérieux la demande qu'on lui a faite. Quoi qu'il en soit, comme d'autres conseillers attitrés ou non de nos étudiants au cours classique, pourraient bien être dans les mêmes idées, il ne sera pas hors de propos d'examiner la valeur de son argumentation.

PREMIERE PARTIE.

De l'anglicisation des Ruthènes.

Tout d'abord est-il si certain que les Ruthènes vont s'angliciser sous peu ?

La question est délicate. Si nous risquons une réponse, nous désirons vivement être bien compris. Nous ne discutons pas ici s'il y aurait avantage ou non à ce que la chose se fasse le plus tôt possible, soit au point de vue général de tout l'Ouest, soit au point de vue particulier de la nationalité ruthène, soit au point de vue religieux, soit au point de vue politique.

Nous nous plaçons froidement en face d'une situation, d'un fait accompli et nous cherchons ce qu'il porte en soi, non pas d'après les aspirations de tel ou tel groupe mais selon les données que nous avons sous les yeux.

Prétendre que les Ruthènes s'angliciseront dans une dizaine d'années nous semble être moins que vraisemblable. C'est à nos yeux une impossibilité morale. Les adultes actuels resteront

ce qu'ils sont aujourd'hui. Or maintenant,—en dehors des populations flottantes de Winnipeg et de quelques autres grands centres,—on trouverait à peine deux pour cent de la population adulte ruthène sachant suffisamment l'anglais pour suivre un catéchisme dans cette langue, fut-il le plus simple possible.

Que dans vingt-cinq, cinquante, soixante ans, la plupart des Ruthènes comprennent l'anglais et le parlent passablement, c'est possible ; mais pas du tout certain. Voici pourquoi. Les agents de colonisation, sous le souffle de je ne sais quelle idée, ont groupé, ou mieux, parqué la population ruthène dans des districts réputés inhabitables par les colons mieux avisés. Tels sont au Manitoba les districts de Stuartburn, Gimli, Sifton et Shoal Lake. Dans ces régions, peu ou point de rapports suivis et quotidiens avec l'élément parlant anglais.

Stuartburn n'a que des forêts vierges et des marécages interminables au sud. Au Nord-est, au nord et à

l'ouest, il est encerclé par les paroisses françaises de La Broquerie, de Sainte-Anne de Lorette, de Saint-Pierre, de Saint-Malo et de Letellier. Starbuck et Grunthal sont surtout allemands. Emerson est l'unique foyer de langue anglaise, et encore, est-il situé à l'extrême sud-ouest.

Gimli est très-peu habité par d'autres colons que des ruthènes. D'un côté, il touche à quelques rares petites colonies de langue anglaise ou langue française, tandis que de l'autre, il se rattache aux missions sauvages.

La région de Shaol Lake est bornée au nord et à l'est par la Montagne de Dauphin (Riding Mountains) qui n'est pas ouverte à la colonisation. Il n'y a guère qu'au sud, et par ci par là, à l'ouest, que l'on trouve une population de langue anglaise.

Le district de Sifton s'étend de Dauphin à Swan River, de Winnipegosis à la Montagne de Dauphin. A l'exception de Dauphin, de Winnipegosis et de quelques centres de moindre importance, la population est à peu près

exclusivement galicienne et ne parle guère que le ruthène.

Or ces quatre districts dans notre petite province du Manitoba sont relativement immenses. Stuartburn s'étend de l'est à l'ouest sur une étendue de plus de soixante milles, de Emerson à Woodridge. Le district de Gimli n'est pas moindre. Le district de Sifton a soixante milles de diamètre au moins, et il en a bien cent, si on le rattache à la région de Shoal Lake dont il n'est séparé que par la Montagne de Dauphin.

Dans ces conditions, quelle force surhumaine pourrait, dans un court laps de temps, généraliser la connaissance de l'anglais au milieu de la population ruthène rurale du Manitoba. L'Ecole ? fut-elle obligatoire et acceptée de bon coeur dans le sens que la veulent ceux qui rêvent de l'imposer, qu'elle n'y parviendrait pas dans l'espace ni d'une ni de deux générations ; car la population ruthène, isolée qu'elle est, ne parlera guère que sa langue, et les enfants ruthènes, en dehors des heures

de classe, n'entendront et ne parleront que leur langue maternelle.

On m'objectera peut-être que les Ruthènes se portent comme d'instinct vers l'anglais ?

C'est là une très profonde erreur. Sans doute, la propagande inique de certaines sectes protestantes a mis chez les Ruthènes la vénalité à l'ordre du jour et fait monter l'écume de la population à la surface. Un bon nombre de jeunes gens ont foulé aux pieds tout ce qu'il devait y avoir de plus sacré pour eux : leur langue et leur foi. Pour avoir l'argent presbytérien, ils se sont faits anglais comme ils se sont faits athées. Mais leur conduite est loin d'être l'écho fidèle des sentiments du peuple.

Que de fois de pauvres paysans résistent à toutes les injonctions qu'on leur fait d'envoyer leurs enfants à l'école, sous prétexte qu'on n'y enseigne que l'anglais. Ont-ils raison ? Ont-ils tort ? Nous constatons le fait sans le discuter.

Au reste, c'est un fait historique admis, le Ruthène, le paysan ruthène,

est national. Nous ne voulons pas dire qu'il l'est trop, mais il l'est beaucoup plus que la plupart des autres nationalités canadiennes. Il est de plus, traditionaliste par tempérament. Un précédent, une coutume, est pour lui le grand argument, de même que toute nouveauté l'effraie.

Isolement, nationalisme et traditionalisme, voilà trois causes qui assurent aux Ruthènes de la classe agricole, au Manitoba, leur caractère distinctif pour un temps qu'il serait bien imprudent de déterminer.

Mais m'objectera-t-on en second lieu : la classe instruite passe par les institutions déjà existantes et se fait gloire de savoir l'anglais. N'est-il pas à craindre ou à espérer que son influence sera décisive sur le gros du peuple ?

A la longue, c'est possible. Cependant l'étude de l'histoire du peuple ruthène enlève toute témérité à l'opinion contraire. Depuis longtemps les Ruthènes ont perdu leur indépendance nationale. Après avoir subi les déprédations des Tartares au douzième et au treizième siècle, ils ont passé sous la

tutelle de la Pologne d'abord, et plus tard, sous celle de l'Autriche et de la Russie. Ils ont vécu des siècles sous des gouvernements aristocratiques étrangers fort puissants et qui n'avaient rien de moins que de la sympathie pour leurs sujets ruthènes. Depuis des siècles, ils sont sans écoles de hautes études et presque sans gymnases. Pendant longtemps, la classe dirigeante chez eux a été formée dans des institutions polonaises ou russes. On a même vu, il y a deux siècles, la noblesse ruthène formée dans les collèges classiques de la Compagnie de Jésus, renoncer presqu'en bloc à son rite pour embrasser le rite latin et se faire polonaise. Enfin, jusqu'à il y a une cinquantaine d'années, le clergé ruthène lui-même se faisait gloire de cultiver une langue étrangère à celle de son peuple. Cependant, le peuple ruthène est resté ruthène par sa langue et par ses aspirations. Quelle témérité y aurait-il après cela à penser que la population ruthène, au Manitoba, résistera longtemps à toutes les forces assimilatrices, surtout si l'on ne perd pas

de vue l'isolement où elle est comme condamnée à vivre on ne sait combien de temps.

Et si l'on m'objecte en troisième lieu la fusion des races aux Etats-Unis, je réponds qu'avant d'argumenter de ce chef il faudrait au moins commencer par prouver la parité des cas. Or ceci n'est pas facile, il faut l'avouer. Car, si l'on conçoit bien l'influence immense que peut avoir pour fusionner les races les plus diverses le contact intime et continuel dans les grands centres manufacturiers, il faut dire qu'il en est autrement quand il s'agit de la vie patriarcale d'un colon sur son homestead séparé qu'il est de son premier voisin par une distance d'un mille ou d'un demi mille.

Mais me demandera-t-on, n'est-ce pas un fait que dans les administrations scolaires et municipales, l'influence anglaise est prépondérante, et que tout porte à croire que cete influence ne peut que grandir ?

Que cette influence ait été dans les débuts étrangère à la nationalité

ruthène c'est vrai. Que cette influence ait été anglaise, ce l'est moins. C'a été le cas pour les districts de Sifton et de Shoal Lake ; moins pour le district de Gimli ; à peu près nullement pour le district de Stuartburn. Et rien d'étonnant à cela. Tant que les Ruthènes n'ont pas été au courant du rouage administratif scolaire et municipal, ils s'en sont rapportés à plus expérimentés qu'eux, aux Anglais et aux Canadiens-Français. Mais les Ruthènes n'ont pas tardé à s'apercevoir que leurs intérêts ne seront jamais si bien sauvegardés que lorsqu'ils y veilleront eux-mêmes. A mesure qu'ils s'initient au régime canadien et qu'ils prennent conscience de la force que leur donne la démocratie canadienne, ils ne désirent rien de plus que de confier leur sort aux mains des leurs, à ceux qui peuvent les comprendre et de qui ils peuvent se faire comprendre.

En plusieurs arrondissements scolaires on ne veut plus entendre parler de commissaires anglais ; on murmure même tout bas d'avoir des inspecteurs qui ne comprennent pas le ruthène.

Plusieurs municipalités ont leurs conseillers ruthènes, et le jour n'est pas loin où l'on tentera d'envoyer des députés ruthènes au parlement. Donc l'influence anglaise—nous n'avons à nous occuper que de celle-là—dans le domaine scolaire et dans le domaine muincipal a tout probablement vu ses beaux jours au milieu des Ruthènes.

Dans le domaine religieux, il sera peut-être plus difficile aux Ruthènes d'échapper à l'influence anglaise. Non pas certes que l'Eglise—nous l'espérons pour le bien de notre cause—oubliera son rôle de mère de tous les peuples et de toutes les nationalités et son attitude de respect pour tout ce qui tient au coeur de chacun, mais parce que certaines sectes protestantes continueront à verser l'argent à flot pour " angliciser " les ruthènes. Pour elles " angliciser " c'est " civiliser ", c'est " évangéliser ".

Pendant quelques temps elles ont tenté de le faire uniquement avec leurs missionnaires de l'un et de l'autre sexe. Ca n'a pas réussi. Elles ont tenté ensuite de s'adjoindre des auxiliaires

dans le clergé " indépendant " ordonné par les pseudo-évêque Séraphim. L'or a coulé abondamment. Elles ont honteusement soutenu de leurs deniers des imposteurs impudents qui singeaient les offices religieux catholiques pour mieux tromper le peuple. Cette manoeuvre indigne a duré pendant des années et a été couronné d'un succès trop grand hélas ! Mais comme tout ce qui repose sur la supercherie, ce succès si bruyant qu'il fut, ne devait pas durer. " The Independent Church has proved to be a failure " ; cette parole d'un protestant dans une assemblée publique tenue à Sifton, l'année dernière, s'est vérifiée à la lettre. L'Eglise Indépendante, fondée par Seraphim et soutenue à l'aide des deniers presbytériens, a été une faillite. Elle se débat dans les dernières affres de l'agonie, et expire après avoir couvert ses protecteurs d'un opprobre indélebile.

Maintenant, on a recours à un autre moyen. On prend des jeunes gens ruthènes que l'on forme dans les institutions protestantes avec l'intention bien arrêtée et même avouée d'en faire

des apôtres presbytériens. Ici encore, ce zèle si empressé pourrait bien rencontrer d'amers déboires ; car, si les chefs du mouvement montrent si peu de conviction dans leurs efforts, rien d'étonnant si leurs élèves leur témoignent une reconnaissance et un dévouement peu durables. Cependant, les transfuges au point de vue national comme au point de vue religieux, seront toujours des transfuges aux yeux de leurs compatriotes. Ils seront marqués au front du sceau de l'ignominie pour le gros de la population. Et si leur nombre devient trop grand, et s'ils veulent pousser trop activement le mouvement de l'apostasie nationale et religieuse, ils provoqueront un mouvement de réaction au sein de la population et contribueront plus que toute autre cause à faire de la nationalité ruthène un tout compact et homogène.

Si, au contraire, l'on affecte de laisser les choses aller leur train, suivre leur cours naturel, que de décades alors se passeront avant que les défections puissent même faire contrepoids au gros de la population !

Car, dans ce mouvement, il ne faut pas perdre de vue le grand facteur de la natalité. Entre nos prétendus " civilisateurs " des ruthènes ou ceux qui prennent leurs moeurs et les ruthènes " non civilisés ou peu civilisés " comme l'on dit en certains quartiers protestants, il y a toujours cette grande différence : c'est que le nombre des enfants dans les familles varient de un à quatre, de deux à six, de trois à huit.

Enfin, comme en désespoir de cause, on me fera peut-être une dernière observation. L'étranger en chemin de fer et aux gares remarque que partout l'on ne parle que l'anglais. Pas n'est besoin d'être étranger pour faire cette observation. C'est un fait indéniable. C'est ce fait, sans doute, qui a induit des visiteurs très distingués à prédire, avec la meilleure foi du monde, l'anglicisation prochaine de tout l'Ouest Canadien. A notre humble avis ce ne sont là qu'opinions de voyageurs, opinions dont doivent fort se défier ceux qui veulent étudier les choses à fond.

Le monde des gares et des chemins de fer—surtout en première classe—

c'est le monde des villes c'est le monde des capitalistes, c'est le monde des affaires, c'est le monde du commerce ; ce n'est pas le monde des immigrés, ce n'est pas non plus le monde qui peuple. Le monde qui peuple, le monde qui fournit des citoyens à l'état—l'économie politique le prouve—c'est le monde agricole. Or cette classe, chez les Ruthènes du moins, n'est pas prête à s'angliciser. Nous croyons l'avoir suffisamment démontré. Il y a près de trente-cinq ans que les Ménonites sont arrivés au pays ; et leurs descendants sont tous aussi Ménonites que l'étaient leurs pères. Rien ne prouve qu'au Canada dans cent ans et plus les descendants de nos Ruthènes ne seront pas encore Ruthènes.

Néanmoins, nous ne voulons pas être trop rigoureux dans nos conclusions. L'avenir des peuples est avant tout entre les mains de la Divine Providence. En dépit des prévisions humaines, il peut bien se faire que les Ruthènes se fusionnent et finissent par perdre leur nationaité. Mais que suit-il de là au point de vue de l'apostolat ?

Lors même que les Ruthènes dussent perdent leur langue, leur rite et leur nationalité, lors même qu'ils dussent s'angliciser et s'approcher d'autant du protestantisme, suit-il de là que nous ayons, nous, le droit de nous désintéresser de leur sort ? Dieu merci ! ce n'est pas ce langage que nous parlerons aux jeunes gens qui aspirent à l'apostolat.

Les luttes nationales sont âpres, les blessures que l'on s'y fait sont parfois bien vives, mais pour cela, ceux qui travaillent au salut des âmes ne se cantonnent pas dans les retranchements de leur nationalité, ou de leurs frères par le sang, par la langue ou par le rite. Au-dessus des dissentiments d'ordre purement naturel, ils voient la grande lutte qui se poursuit toujours entre Dieu et Satan pour le salut ou la damnation des âmes. Comme dans la méditation de Saint-Ignace, les deux étendards flottent sans ceses devant les yeux de leur imagination éclairée des lumières de la foi et alors rien ne les arrête dans la voie du sacrifice. Plus le danger est grand, plus grande est leur

audace et plus brûlante leur ardeur parce que plus grand est le besoin. De ce chef, donc rien qui puisse détourner nos aspirants au sacerdoce de l'apostolat chez les Ruthènes.

DEUXIEME PARTIE.

Du clergé national ruthène.

Notre étude ne serait pas complète si nous ne répondions pas à une deuxième question. Sommes-nous en droit d'espérer sous peu un clergé national ruthène assez nombreux pour desservir ses compatriotes du Canada ?

La vocation à la vie apostolique, comme la vocation au sacerdoce, n'est pas le fait de l'homme. Elle est une grâce de Dieu. " Non vos me elegistis sed ego elegi vos ". " Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, mais c'est moi qui vous ai choisis ", disait Notre-Seigneur à ses apôtres. Bien hardi serait celui qui oserait tracer des limites à la Divine Providence sur ce point. Mais s'il est vrai de dire que Dieu, absolument parlant, peut par un acte de sa toute puissance changer les pierres en fils d'Israël, et faire surgir une légion d'apôtres de quelques milieux que ce soit, il n'en est pas moins certain aussi que ce même Dieu,

en général, agit selon certaines lois dans l'ordre surnaturel. Or, à moins de raisons bien spéciales, ce n'est pas sur les coups extraordinaires et inattendus qu'il faut compter, qu'il faut se baser pour prendre une détermination, pour se tracer une ligne de conduite, mais bien sur le cours ordinaire des choses.

A ce titre sur quoi pourrait-on se baser pour espérer un clergé national ruthène assez nombreux pour répondre, dans un avenir relativement prochain, aux besoins spirituels de nos Ruthènes Canadiens ? Que ceux qui s'intéressent à cette question veuillent bien nous suivre.

Il y a, en Galicie, à peu près trois millions de Ruthènes catholiques avec environ deux mille cinq cents prêtres pour les desservir. Parmi eux on en compte à peu près soixante qui sont religieux, les Basiliens ; et au plus deux cents qui sont séculiers célibataires.

Or, l'on ne peut guère compter que sur ces deux dernières catégories pour desservir leurs compatriotes d'ici. Les raisons en sont multiples. Il ne

nous appartient pas de les énumérer toutes. Il en est une cependant qui paraîtra péremptoire à tout esprit non prévenu.

Le ministère actuel au milieu des Ruthènes du Manitoba est tout à fait différent du ministère paroissial. C'est un ministère apostolique par excellence. La plus grande partie de notre temps se passe à courir d'une maison à l'autre. Qui ne verrait qu'il n'y a guère que les religieux ou les célibataires en état d'embrasser ce genre de vie sacerdotales. C'est donc parmi ces deux cent cinquante prêtres à peu près qu'il faudrait recruter le clergé que nous désirons si ardemment.

De ce nombre, il faut immédiatement retrancher ceux qui " ne sont pas aptes " à ce ministère, et il y en a. Pas plus tard que l'année dernière, un groupe de prêtres ruthènes de Galicie, parmi lesquels des directeurs de Séminaire, a écrit une lettre publique à Son Excellence Mgr l'archevêque de Léopold pour lui demander de chercher le salut de la nationalité ruthène dans un rapprochement avec la Russie ! En

d'autres termes, c'était soutenir que le schisme est plus salutaire à la nationalité ruthène que la vraie Foi. Et tout dernièrement " La Newa ", excellente revue ecclésiastique ruthène de Léopold, nous annonçait qu'une association d'ecclésiastiques vient de se former sous le patronage de saint Jean Chrysostôme (sic), pour propager les mêmes idées au moyen d'un organe " ad hoc ".

Parmi ceux qui sont aptes à faire réellement du bien à leurs compatriotes d'outre-mer, il faut retrancher ceux qui " ne peuvent pas le faire " pour raison d'âge ou d'infirmité quelconque.

Et parmi ceux qui " peuvent ", il faut encore retrancher ceux qui" ne veulent pas ". Le ministère au milieu des Ruthènes de ce pays est tel qu'il faut avoir une grâce et un tempérament particulier pour l'embrasser. Rien d'étonnant si d'aucuns refusent de s'y engager.

Ces déductions faites, avec quel chiffre restons-nous ? Or ce petit groupe est l'élite du clergé de la Galicie. Il a dans son pays une lutte

gigantesque à faire, non seulement avec le socialisme et le radicalisme qui, sous leurs formes diverses, ont là-bas un grand nombre d'adeptes, mais aussi avec le schisme russe, dont les erreurs cherchent toujours à s'infiltrer dans la population au moyen de ses suppôts, les Moscophiles. C'est aussi sur ce petit groupe qu'il faut compter pour desservir la quarantaine de mille de ruthènes déjà établis au Brésil et les deux cent cinquante mille que l'on revendique pour les Etats-Unis. Car l'idée de faire passer des prêtres du rite latin au rite ruthène ne semble connue ni dans l'un, ni dans l'autre de ces deux pays.

Mais grand Dieu sur quel nombre pouvons-nous donc compter pour nos missions ruthènes canadiennes ? Au moins n'y aurait-il pas un réveil en Galicie ? Il y a trois diocèses ruthènes en Galicie. Or quand nous nous préparions là-bas à notre ministère futur, nous avons entendu des prêtres nous dire que dans le diocèse de Premysl, il y a trois ans, il y avait plus de trente poste vacants, tandis que Son Excel-

lence Mgr Szeptycki en porte le nombre à quarante dans son diocèse. Les religieux de l'ordre de Saint-Basile se plaignent qu'ils peuvent difficilement recruter assez de vocations à la vie religieuse. pour conserver le nombre des monastères que leur ont légués leurs devanciers. C'est un fait, qu'en Galicie le nombre des vocations sacerdotales et religieuses est en baisse.

Demosthène a dit quelque part qu'on ne change pas une réalité pénible en affectant de l'ignorer. Que ceux donc qui s'intéressent au recrutement du clergé ruthène pour le Canada n'aient pas peur de se bien poser en face la réalité des choses. Nous ne disons pas qu'il faille absolument faire abstraction du clergé ruthène. Nous désirons et nous espérons que nous trouverons toujours dans le clergé séculier et dans le clergé régulier ruthènes de Galicie des âmes d'élite qui se laisseront toucher à la vue des maux de leurs compatriotes du Canada, et se dévoueront pour leur porter secours. Cependant notre conviction bien arrêtée est que d'ici à longtemps la population

ruthène ne peut compter sur un nombre suffisant de ses compatriotes pour le desservir ici au point de vue spirituel.

Sans doute on doit tenter des efforts suprêmes pour donner aux Ruthènes des prêtres non seulement de leur rite mais aussi de leur nationalité. C'est ce que fait fait l'épiscopat de l'Ouest. Il n'y a guère que les écrivains anonymes, ou les aveugles pour le nier ou pour mettre cette vérité en doute. Pendant plus de dix ans qu'a-t-on fait ? sinon chercher à avoir des prêtres de nationalité ruthène pour les Ruthènes. Ce n'est que lorsque l'on s'est heurté à des déceptions et à des difficultés sans fin que l'on a parlé de recruter ailleurs un clergé pour les Ruthènes.

La chose a été entreprise après mûre réflexion avec l'assentiment de Rome, bien plus, avec la bénédiction de notre glorieux Pie X et avec l'assurance que Rome prend le mouvement sous sa protection.

Et c'est alors, et ce n'est qu'alors, que le Vénéré Métropolitain de Saint-Boniface a fait un appel cha-

leureux à ses collègues de l'épiscopat canadien. Jeunes amis de la province de Québec et d'ailleurs, qui voulez vous renseigner sur l'opportunité de l'apostolat chez les Ruthènes, écoutez ce que dit notre Vénéré Archevêque dans une lettre pastorale à son clergé à la date du quinze août de cette année :

" Nous accepterons donc avec em-
" pressement tout prêtre séculier, céli-
" bataire, du rite ruthène, qui nous
" sera envoyé par le vénérable arche-
" vêque de Lemberg (Léopold), en
" Galicie, ou par Sa Grandeur Mgr
" Ortynski, évêque des Ruthènes aux
" Etats-Unis. Mais comme le nombre
" des prêtres séculiers ruthènes capa-
" bles de venir au pays selon les règles
" posées par le Saint-Siège est très
" limité, nous faisons un appel cha-
" leureux aux prêtres latins dont le
" coeur brûle de zèle pour le salut des
" âmes afin qu'ils viennent à notre
" aide. Des miliers de Ruthènes leur
" tendent les bras et leur disent comme
" les voix mystérieuses qui résonnaient
" aux oreilles du grand Saint-Patrice :

" " Veni adjuva nos " " venez nous
" sauver."

" L'oeuvre que nous avons entreprise
" pour le salut des Ruthènes est bénie
" par notre grand et bon Pape Pie X,
" elle est donc voulue de Dieu.

" Il est beau d'aller au secours des
" païens en Chine, au Japon, en
" Afrique ; mais il est encore plus
" beau, ce nous semble, de sauver les
" enfants de la famille, menacés de se
" perdre.

" Les paroles du grand apôtre Saint-
" Paul nous émeuvent profondément
" parce qu'elles semblent s'appliquer
" surtout à notre temps : " Si quis
" suorum et maxime domesticorum
" curam non habet, fidem negavit et est
" infidelis deterior.

" Sauvons les âmes mais sauvons
" avant tout les enfants de la famille,
" ceux que la sainte église porte dans
" son sein. Hélas, l'Eglise a perdu en
" certain pays, des millions de catho-
" liques, alors que pendant ce temps-là
" on n'a converti qu'un petit nombre
" de païens en pays infidèles.

" Il est de notre devoir de remercier
" ici avec effusion de coeur, Nos Sei-
" gneurs les évêques de la Province de
" Québec, qui sont venus à notre
" secours en faisant le sacrifice de très
" bon sujets expressément pour les
" Ruthènes, et nous poussons un cri de
" détresse, afin que de chaque diocèse
" du pays, de chaque Grand Séminaire
" il nous vienne au moins un prêtre de
" bonne volonté, déterminé à sauver
" de l'hérésie cruelle et sans pitié de
" pauvres âmes encore sincères."

Voilà le langage du Vénérable Archevêque de Saint-Boniface. C'est le Pasteur qui parle : il connaît les besoins de son troupeau. C'est le Métro politain qui lance cet appel. Dans sa sollicitude pour le salut des âmes, il n'oublie pas les responsabilités qu'il prend sur lui-même en invitant des jeunes clercs à entrer dans une voie quelque peu extraordinaire. Allons à lui sans crainte. Il est le grand conseiller que nous devons consulter pour savoir s'il est prudent d'embrasser l'apostolat chez les Ruthènes au Manitoba.